

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Côte d'Azur Habitat Office Public de l'Habitat de la métropole Nice Côte d'Azur et des Alpes Maritimes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 49271391200011

Ville : Nice cedex 3

Code Postal : 06282

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : MAPA Référentiel espaces ext.

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Sylvie MORANDO

Adresse mail du contact : Sylvie.morando@cotedazurhabitat.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 493187652

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Capacités professionnelles, techniques et financières. Pour vérifier que les candidats satisfont aux conditions de participation et conformément à l'arrêté publié au Journal Officiel du 31 mars 2019, les candidats devront fournir les pièces listées ci-après:

*déclaration sur l'honneur : le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

*lettre de candidature : modèle daj dc1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : *une déclaration du candidat : modèle daj dc2 dans sa dernière version en vigueur, ou tout autre document faisant apparaître:

-la déclaration chiffre d'affaires global :(article 2-i 1° de l'arrêté du 22 mars 2019 - déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent).

-la déclaration d'effectifs (tableau joint au règlement de consultation) (article 3-i 3° de l'arrêté du 22 mars 2019): déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années)

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : *Certificats de qualifications professionnelles :

page 2 / 3

(Article 3-I 12° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.)

*Références de services similaires : Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent marché.

Pour la présentation des éléments de leur candidature, les candidats pourront faire usage des formulaires dc1 et dc2 qu'ils pourront se procurer sur le site du ministère de l'économie à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28 septembre 2023 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont les suivants :

Le prix : La note concernant le prix de l'offre sera évaluée pour 30 % (30 points/100) de la note totale

La qualité : La qualité de l'offre sera évaluée pour 70% de la note totale (70 points/100) au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique explicatif à fournir, décomposée comme suit :

1) Les moyens humains et l'expérience de l'équipe dédiée à la réalisation de la mission dont :

-Moyens humains de l'équipe dédiée affectés à la réalisation du projet : CV, diplômes, qualifications, organigramme de l'équipe faisant apparaître les noms, fonctions, rapports hiérarchiques, relations professionnelles entre les différents intervenants

(10 points)

-L'expérience de l'équipe dédiée au regard de 3 références minimum similaires (exemple : études auprès de bailleurs sociaux, projet d'aménagement des espaces extérieurs) (20 points).

2) La méthodologie et délais de réalisation, à l'appui :

- d'une note de compréhension des enjeux et objectifs (10 points) ;

- de l'explication de la méthodologie de travail par mission (10 points);

- de la précision sur la forme de rendu des fiches thématiques (10 points);

- de la cohérence entre chaque mission et le nombre de jours de travail proposés dans la DPGF (10 points).

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Marché d'études pour l'élaboration d'un référentiel des espaces extérieurs des résidences du patrimoine de CAH

Code CPV principal

Descripteur principal : 71420000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché d'études a pour objet l'élaboration d'un référentiel des espaces extérieurs des résidences du patrimoine de CAH

La consultation est lancée selon une procédure adaptée avec possibilité de négociation librement définie par le pouvoir adjudicateur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique, en vue de la passation d'un marché de prestations intellectuelles.

Le marché est à prix global et forfaitaire.

Le marché d'études comporte les 4 missions ci-après :

- Mission 1 : Diagnostic et Immersion
- Mission 2 : Scénarisation
- Mission 3 : Rédaction du référentiel
- Mission 4 : Gouvernance

Mots descripteurs : Ingénierie ,

Lieu principal d'exécution du marché : Communes du département des Alpes Maritimes

Durée du marché (en mois) : 9

Valeur estimée (H.T.) : 100000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : En application de l'article R. 2132-7 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics, les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil d'acheteur, mais la signature électronique n'est pas exigée. La consultation est directement accessible sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://www.achatpublic.com>.

En cas de difficulté lors du téléchargement du DCE, de la remise des candidatures ou des offres, le candidat est invité à se

rapprocher du support technique : ACHAT PUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00 Mail: support@achatpublic.com La signature électronique de l'Acte d'Engagement n'est pas exigée au stade du dépôt de l'offre. Cependant les candidats peuvent signer électroniquement leur Acte d'Engagement dès le dépôt de leur offre. L'Acte d'Engagement sera uniquement signé, in fine, en version papier par l'attributaire et Côte d'Azur Habitat

Date d'envoi du présent avis : 05/09/2023